

Saïd Effendi

ambassadeur de la Porte ottomane

de passage à Villefranche en 1741

Patrick Martin - CdR

Villefranche-sur-Saône, lundi 20 novembre 1741. Il y a foule dans la capitale du Beaujolais car lundi est jour de marché, une institution antique qui s'est maintenue jusqu'à nos jours.

Ce marché est si ancien que l'expression « Ça ne durera pas aussi longtemps que le marché de Villefranche » s'appliqua plus tard. Les échevins de Villefranche avaient en effet présenté au bailli de Beaujolais une requête pour obtenir le maintien de la franchise du jour de marché qui se tenait tous les lundis dans la ville « lequel jour de marché, en ladite ville, est déclaré franc de tous allans et venans en icelluy, tenuz pour affranchiz, pour ledit jour, de toute recherche et contrainte de leurs dettes civiles, et qu'en cette considération, la dicte ville a esté dénommée Ville-franche » par Édouard de Beaujeu.

Un arrêt du Conseil d'État confirmera la franchise de ce marché hebdomadaire¹. Au titre des privilèges également accordés à la ville, Humbert IV, le fondateur de la cité, dans le but d'attirer les habitants, autorisa les maris « à battre leurs femmes jusqu'à effusion de sang, pourvu que la mort ne s'ensuivit pas² ». Autres temps, autres mœurs donc !

En ce jour de marché les caladois assistent avec étonnement à une procession le long de la Grande-Rue, principale artère *d'une si prodigieuse largeur, qu'elle semble n'être qu'une grande place dans toute son étendue, qui prend d'un bout de la ville à l'autre³*. Ce n'est pas la procession d'une des confréries près de l'église Notre-Dame-des-Marais à laquelle ils sont habitués, ni le défilé d'une des deux compagnies très renommées de la ville, celle de l'Arquebuse et celle des chevaliers de l'Arc. Escortés par des membres de la milice bourgeoise qui veille à la sécurité publique et au maintien du bon ordre dans la ville⁴, plus de cent cinquante janissaires (soldats turcs) et des cheveu-légers défilent avec à leur tête deux illustres personnages. Saïd Effendi, ambassadeur extraordinaire de la Porte ottomane (ancienne dénomination de la Turquie ou Sublime Porte) et son jeune fils sont acclamés par une foule enthousiaste.

Messire Jacquet, curé de Denicé, village situé à quelques kms à l'ouest de Villefranche, assiste probablement à cet événement. « Reporter » de son époque il note dans son registre⁵ : *Sayde Effendy, ambassadeur de la Porte ottomane en France, ayant débarqué à Toulon avec son fils âgé de quatorze ans, son gendre, et environ cent soixante et dix Turcs, passèrent par Villefranche, le 20 novembre 1741, avec la réception qui luy fut faite dans toutes les villes du Royaume, telle que l'on l'auroit fait au roy ; Noble Benoît Jacquet* avocat en parlement fut créé colonel de la milice bourgeoise de Villefranche. *Renvoi : sieur de Pont Bichet⁶.*



Saïd Effendi
par Charles-Antoine Coypel (1694-1752)

En consultant les registres paroissiaux de Denicé on constate que messire Jacquet est l'auteur entre 1736 et 1751 de nombreuses notes sur les événements de son temps⁷. Concernant Benoît Jacquet il écrit : *Au mois de juin 1748, M^r Benoît Jacquet, avocat du roy au bailliage de Beaujollois, fils de M^r Louis Jacquet, receveur et trésorier des officiers de la cour des monnoyes de Lyon, a achepté la charge de lieutenant général de la province du Beaujollois. Et plus loin : La dernière audience de 1748, M^r Benoît Jacquet de la Colonge, mon neveu à la mode de*

Bretagne, c'est-à-dire issu de germain, a siégé en qualité de lieutenant général civil et criminel de la province et baillage de Beaujolais. Curieusement il mentionne la parenté à la mode de Bretagne, parenté identique à celle à la mode de Bourgogne, bien que cette dernière province soit beaucoup plus proche que la Bretagne⁸.

La généalogie de la famille caladoise Jacquet de la Colonge peut être consultée dans le fonds Frécon⁹. Ferdinand Frécon, avocat du début du XX^e siècle, auteur de très nombreuses notes généalogiques constituant le dit fonds Frécon mentionne que plusieurs filiations restent à vérifier. Joseph Balloffet, l'historien de Villefranche, consacre un livre à cette famille¹⁰. À l'exemple de Benoît Jacquet, les descendants de nombreux marchands bourgeois seront anoblis après quelques générations, ou du moins leurs filles contracteront de très belles alliances. Les Jacquet de Villefranche blasonnent ainsi : *D'azur, à un cœur d'argent, accompagné en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'un croissant d'argent*^{9,11}.

On peut supposer que malgré le rayonnement important du marché de Villefranche, l'ambassadeur extraordinaire de la Turquie ottomane n'est pas venu faire ses « emplettes » bien que de très nombreux marchands y exercent leur activité. La Bibliothèque nationale de France possède une estampe intitulée *Portrait de l'Ambassadeur de Turquie* avec comme légende¹² : *Saïde Mehemet Bacha Béglér Ambassadeur extraordinaire du Grand Seigneur vers le Roy T.C.*¹³ *Louis XV fera son entrée publique à Paris le 7 Janvier 1742, il sera précédé des 60 Inspecteurs de police, des carrosses de M^r de Verneuil Introdacteur des Ambassadeurs, du Reg. De Dragons d'Orléans, de sa maison, il paroïsoit ensuite ayant à sa droite le M^o de Noailles, et à sa gauche l'introdacteur, il sera suivi des Grenadiers, à cheval, du Reg. Colonel général des carrosses du Roy et des Princes, la Compagnie du Prévôt de la Connétablie fermera la marche. Depuis le trône jusqu'à l'hotel des Ambassadeurs, toutes les ruës du passage étoient bordées de ces troupes cy le Regiment du Roy, la Comp. De la Bastille, les fusiliers, le guet à pied et à cheval, la Comp. De la monnoye, la Comp. De Robe courte, la*

Comp. Du Prévôt de l'Isle, les gardes françaises, les archers de ville. Avec Permission de M^r le Lieutenant de Police.

Une autre estampe nous apprend que l'ambassadeur turc fut reçu trois jours plus tard, le 10 janvier, à une audience donnée par Louis XV au château de Versailles¹⁴. Voici le discours qu'il prononça en français puisque c'était (encore) la langue diplomatique par excellence : *Sire l'Empereur Turc mon Maître m'a envoyé vers votre Majesté en qualité de son Ambassadeur pour l'assurer de la haute estime qu'il a pour toutes les rares qualités et les glorieux exploits qui ont élevé Votre Royale Personne au dessus des autres Rois : l'éclat de cette gloire dont la renommée s'est répandue par toute la terre a touché mon Empereur du devoir de renouveler avec V.M.¹⁵ l'ancienne amitié et fonder une alliance que rien ne pourra altérer de sa part. Mes ordres portent encore Sire de donner à V.M. toute la satisfaction possible sur les affaires qu'elle jugera plus à propos pour la gloire des deux Nations, quant à votre serviteur, Sire, son éloignement et les fatigues d'un si long voyage n'ont point ébranlé le zèle que je dois au Service de mon Empereur et l'honneur que j'ay d'admirer toute la gloire qui vous environne sur votre auguste Trône me dédommage entièrement. Que Dieu conserve à jamais la santé des deux Empereurs et la prospérité des deux Empires.*

Déjà en 1721, Louis XV avait reçu la visite protocolaire d'un autre ambassadeur turc, Mehemet Effendi, lui aussi accompagné de son fils, celui-là même qui reviendra en France en 1741-1742¹⁶ : *Ambassadeur de l'Empereur Turc Achemet IV. Du nom : Envoyé pour complimenter l'Empereur des François Louis XV. Sur son avènement à la Couronne, Confirmer les anciennes alliances entre les deux Empires, la protection des Saints Lieux de Jérusalem, la liberté de la Religion Chrétienne par toute la Turquie, et maintenir les Traités de Commerce au Levant : il arriva au Port de Cette¹⁷ en Languedoc au mois de Novembre 1720, a fait sa Route par les Principales Villes de France jusqu'à Paris où il a fait son Entrée le 16 Mars 1721 Avec une Magnificence Extraordinaire toutes les troupes de la Maison du Roy honorant son Cortège qui estoit des plus Magnifiques. La route suivie en 1721 est par contre différente de celle de 1741, elle ne passe pas par la vallée*



L'Audience donnée par le Roi Louis XV au Château de Versailles à Saïde Bacha Béglérbeg de Romélie Ambassadeur Turc le 10. Janvier 1742

du Rhône et Villefranche¹⁸ : Mahemet Effendy, *Testerdar ou Trésorier général de l'Empire Ottoman, Ambassadeur de la Porte vers le Roy très chrétien Louis XV, partie de Constantinople le 7^e sept. 1720, arriva à Toulon en 48 jours, y demeura 16 jours, passa au port de Cette puis dans l'Île de Maguelone¹⁹ où il fut 40 jours, vint à Agde où il s'embarqua sur le canal de Languedoc, vint à Toulouse, Bordeaux, Blaye, d'où les carrosses du Roy l'amènent à Saintes, Poitiers, Chatelleraud, Tours, Amboise, Blois, Orléans, Tours, Etampes, de là à Fontainebleau, monta à cheval à Charenton avec son fils que l'on voit près de lui, et arriva à Paris le 8 mars 1721.*

Mais que venait donc faire l'ambassadeur Saïd Effendi à Versailles en 1742 ? Le 18 septembre 1739 était signé le traité de Belgrade instaurant la paix entre les Habsbourg et l'empire ottoman à l'issue de la guerre austro-turque de 1735-1739. Ce traité, fixant la frontière austro-turque sur la Save, avait été signé avec la médiation et la garantie de la France. Saïd Effendi était donc venu principalement pour remercier Louis XV²⁰.

Comme il est de coutume, des cadeaux protocolaires furent échangés. Un des présents offerts par Louis XV a été conservé par l'empire turc. Il s'agit d'un objet d'art, un brasier, offert à Versailles le 11 janvier 1742 à Mehemet Saïd Pacha, ambassadeur extraordinaire du sultan ottoman Mahmoud I^{er}. Cet objet est conservé au musée du Palais Topkapi à Istanbul²¹. Quels furent les cadeaux offerts par l'ambassadeur à Louis XV ? Ont-ils seulement été conservés ? Quinze ans après cette entrevue les caisses du royaume de France sont tellement vides que *le roi envoie à la monnaie sa vaisselle, Mgr l'archevêque de Paris y a fait porter toute la sienne sans en rien retirer et l'a donné à l'état. Par édit de sa majesté ceux qui ont de la vaisselle plate doivent aussi la faire porter à la monnaie, le quart du montant payé content et le surplus, l'on en paye l'intérêt jusqu'au remboursement*²².

Benoît Jacquet peut donc s'être félicité d'avoir « sécurisé » le cortège de l'ambassadeur extraordinaire de la Sublime Porte à travers la capitale beaujolaise ; il lui doit sa promotion au grade de colonel de la milice bourgeoise de Villefranche. Ne doutons pas que cet événement contribua à sa rapide ascension sociale car son grand-père paternel n'était que marchand bourgeois



Objet d'art offert par Louis XV à Mehemet Saïd Pacha le 11 janvier 1742

Complément sur les transformations des armoiries de Villefranche-sur-Saône



Armoiries d'après *L'Histoire populaire de Villefranche*



Armoiries d'après Charles d'Hozier

Pierre Louvet (1617-1684), historien du Beaujolais, mentionne dans ses *Mémoires*²³ : *Les armes de la ville étaient autrefois une tour d'argent maçonnée de sable sur gueules ; mais la princesse Anne de France, femme de Pierre de Beaujeu, douairière de Beaujolais, voulant gratifier ladite ville et décorer ses armes y ajouta un chef des armes de Bourbon qui est d'azur à trois fleurs de lis d'or rangées, chaque fleur de lis traversée d'un filet ou d'un bâton péri en bande de gueules, comme les portait alors la maison de Bourbon ; mais, depuis quelque temps, on a mis (comme on dit) barre à bas et elles sont purement de France et non plus de Bourbon ; cette concession fut faite à Moulins, au mois de novembre 1514.*



Dans l'armorial de Charles d'Hozier paru après 1696, le chef de Bourbon est remplacé par le chef de France²⁴. C'est déjà le cas dans un ouvrage de Louvet daté de 1671 sur l'histoire de Villefranche²⁵. Notons qu'Anne de France, alias Anne de Beaujeu et fille de Louis XI, donne une tour et non « une porte de ville ouverte accompagnée d'une tour » comme représenté par Louvet et d'Hozier.

À la fin du XIX^e siècle, les armoiries deviennent²⁶ : *De gueules à une porte de ville d'argent, flanquée à dextre d'une tour de même, le tout maçonné de sable, au chef cousu²⁷ d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or brisés chacune d'un bâton alésé péri en bande de gueules.* Le chef de Bourbon est donc restauré pour rappeler la concession faite à la ville en 1514. La devise de Villefranche est « Espérance », la devise de la maison de Bourbon.

Notes

¹ Inventaire-sommaire des archives communales antérieures à 1790, ville de Villefranche, AA. 1, 1865 (Google Livres).

² *Guide pittoresque du voyageur en France : route de Paris à Chambéry*, F. Didot, 1834 (Google Livres).

³ *Dictionnaire universel de la France*, R. de Hessel, tome VI, p. 611, 1771 (Google Livres).

⁴ Almanach civil, politique et littéraire de Lyon et du département de Rhône, 1789 (Google Livres).

⁵ AD69 Denicé, coll. communale, BMS 1741, 74 GG3, vue 3/13.

⁶ Pont Bichet, ou Pontbêchet, est de nos jours un quartier à l'est

de Villefranche. L'hôpital des pestiférés y était autrefois situé.

- ⁷ Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 : Rhône. Série E supplément : Archives anciennes des communes, E Suppl. 417.
- ⁸ Un neveu à la mode de Bretagne est le fils d'un cousin ou d'une cousine germaine, synonyme de petit-neveu.
- ⁹ Fonds Frécon, Dossiers bleus, Lettre H & J, Jacquet (de Villefranche), AD69, 106 J, 23, tome 9, vue 118/298. Mis en ligne par SGLB sur Geneanet. <http://www.geneanet.org/archives/registres/view/19129/118>
- ¹⁰ Les Jacquet, sieurs de la Colonge, des Mignones, des Rues et de Pontbichet en Beaujolais, J. Balloffet, Villefranche, Cl. Ruban, 1927.
- ¹¹ Armorial général de France dressé par Charles d'Hozier, vol. XVII, généralité de Lyon. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k110591f>
- ¹² Portrait de Saïd Effendi, ambassadeur extraordinaire de la Porte ottomane. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84089709>
- ¹³ T.C. : Très Chrétien.
- ¹⁴ L'Audience donnée par le Roi Louis XV au château de Versailles à Saïd Bacha Beglerbeg de Romilie Ambassadeur turc le 10 janvier 1742, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8408973j>
- ¹⁵ V.M. : Votre Majesté.
- ¹⁶ Estampe représentant Mehemet Effendi, ambassadeur de l'empereur turc, envoyé pour complimenter Louis XV sur son avènement à la Couronne. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8408503h>
- ¹⁷ Sète, ville de l'Hérault, s'écrivait Cette jusqu'en 1927.
- ¹⁸ Estampe représentant Mahemet Effendy tefterdar ou trésorier général de l'empire ottoman, ambassadeur de la Porte vers le Roy très chrétien Louis XV. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8408504x>
- ¹⁹ Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault).
- ²⁰ Constantinople et le Bosphore de Thrace pendant les années 1812, 1813, 1814 et pendant l'année 1826, A.-F. Andréossy, 1828. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5722244q/f251>
- ²¹ Musée du Palais Topkapi à Istanbul. <http://www.photo.rmn.fr/archive/99-023241-2C6NU0496172.html>
- ²² Notes du curé de Tancon (Saône-et-Loire) pour l'année 1759. http://pjmartin.free.fr/site/Tancon_1759.htm
- ²³ Mémoires de Louvet, in *Histoire du Beaujolais : manuscrits*



Portrait de Saïd Effendi ambassadeur extraordinaire de la Porte ottomane

- inédits des XVII^e et XVIII^e siècles*, Léon Galle et Georges Guigue, p. 181, 1903 (Internet archive.org).
- ²⁴ *Armorial général de France* par Charles d'Hozier, vol. XVII Lyon. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k110591f/f446>
- ²⁵ *Mémoires contenant ce qu'il y a de plus remarquable dans Villefranche, capitale du Beaujolais*, Pierre Louvet, 1671 (Google Livres).
- ²⁶ *Histoire populaire de Villefranche*, M. J. Hippolyte Laplatte, Tome 1, p. 237, 1863 (Google Livres).
- ²⁷ Le terme « cousu » : en règle héraldique, comme le blason est d'azur, le chef (comme toute autre pièce) ne peut-être qu'un métal ou une fourrure mais jamais une autre couleur (émail). Pour contourner dans les cas anormaux, on dit que l'émail est cousu (dessus).

T39036



Lettres patentes d'Anne de France de novembre 1514 (Archives municipales de Villefranche, cote AA9)

- ♦ François, baptisé le 21.03.1600 à Saint-Jean-d'Avelanne, la mère n'est pas citée, le parrain François Pellissier, la marraine Marguerite Dardba ?, le père est dit noble.
- ♦ Jeanne, baptisée le 22.07.1601 à Saint-Jean-d'Avelanne, la mère n'est pas citée, le parrain André Galliot, la marraine Jeanne De Laysin.
- ♦ Louise, baptisée le 23.06.1602 à Saint-Jean-d'Avelanne, la mère Magdeleine Galliot, le parrain Aymard De Garcin, la marraine Jeanne Odret épouse de Claude Galliot.
- ♦ François, baptisée le 15.06.1603 à Saint-Jean-d'Avelanne, la mère Magdeleine Galliot, le parrain François De Porte, la marraine Clauda Pellissier veuve de Pierre Donier.
- ♦ René, baptisé le 09.05.1604 à Saint-Jean-d'Avelanne, la mère n'est pas citée, le parrain René De La Cornière, la marraine Jacqueline De La Cornière sœur du parrain.
- ♦ Maria, baptisée le 14.05.1606 à Saint-Jean-d'Avelanne, la mère n'est pas citée, le parrain Jean Pellisson, la marraine De Gaudoy, l'acte est en partie déchiré.

Son testament reçu par le notaire Claude Pellisson¹⁸ nous en apprend un peu plus sur lui. Dans ce document du 04.11.1636, on apprend que Sieur Georges Pellisson, bourgeois du Pont-de-Beauvoisin, habitant Saint-Jean-d'Avelanne, fait son testament nuncupatif. Il désire être enseveli en l'église paroissiale dudit Saint-Jean, au tombeau de ses prédécesseurs, de sa feu femme Magdeleine Galliot. Il donne et lègue par ordre à :

- Claude et Jean ses enfants lorsqu'ils auront atteint l'âge de 25 ans,
- Françoise sa fille,
- Claudaz sa fille mariée à Louis Robin de Romans,
- Marie sa fille mariée à Pierre Fusier cordonnier du Pont,
- Lucrette sa fille mariée à Pierre Dubois du Pont,
- Jeanne sa fille mariée à Melchior Chollat de Romagneux,

- Laurence sa fille mariée à François Pellissier dudit Saint-Jean,
- Pierre et Guillaume ses fils, héritiers universels.

Le testament est fait audit Saint-Jean dans la cuisine de la maison d'habitation du testateur en présence de Sr Bernardin Pellisson du Pont-de-Beauvoisin, Louis Pascal et plusieurs autres. Georges étant le seul Pellisson habitant Saint-Jean-d'Avelanne, cela fait de lui l'héritier des biens acquis par sa mère audit lieu (cf. « Un village du Bas-Dauphiné : Saint-Jean-d'Avelanne » de Lucien et Marcelle Sage » vu plus haut).

Le lien entre Georges et Antoine est fait par l'acte de baptême de sa fille Claudaz, le parrain Antoine étant le frère du père.

Donc en résumé, Jean Pellisson le Vieux aurait eu quatre filles (Françoise, Marguerite, Georgia et une inconnue épouse de Vincent Masse) et cinq garçons (Antoine, Étienne, Georges, Jean et Michel). Il serait décédé vers 1570.

IV. Jean Mia Pellisson le Jeune. Je n'ai pas étudié sa descendance. Hormis sa fille Françoise mariée à Jacques Guillermoz De La Forest, je n'ai aucun élément me permettant de le faire.

Notes :

(Les cotes des documents cités sont celles des Archives départementales de l'Isère)

¹ B 3438

² B 3880

³ 3E 6146

⁴ 3E 6148, notaire Curtet

⁵ R 90506 (BM Grenoble)

⁶ 32J 56

⁷ 3E 32857 folio 110, notaire Claude Baudet

⁸ 3E 6146

⁹ 3E 6147

¹⁰ 3E 6148, notaire Curtet

¹¹ 3E 6155, notaire Gadoud

¹² 3E 1069/1

¹³ 3E 6167

¹⁴ 3E 6178

¹⁵ 3E 6172

¹⁶ 3E 6166

¹⁷ 3E 6166

¹⁸ 3E 6176

T40801

Pâte à dents à l'opiat

relevé par Patrick Martin - CdR

Le Sr Lacrose, marchand confiseur, dans la rue de l'Enfant-qui-pisse¹, au Perroquet de bois, avertit le public qu'il vend un Opiat² excellent pour les dents, qui les blanchit parfaitement sans en altérer l'émail, qui a outre cela la propriété de raffermir les gencives, de guérir les aphtes & les épulies³ qui surviennent quelquefois à la bouche, & auxquelles certains tempéraments sont fort sujets. On peut avec cet Opiat éviter de se faire mettre le fer à la bouche. Il tient cet Opiat d'un dentiste de Paris, pour le compte duquel il le vend ; le prix est de 24 sols le pot.

Source : Affiches de Lyon du 29 août 1765.

¹ Actuellement rue Lanterne, Lyon (1^{er}).

² Subst. masc. Pâte contenant en principe de l'opium et servant à nettoyer les dents.

³ Épulie ou épulide. Excroissance de chair qui se forme sur les gencives.

P40144

Messire, messire ! J'ai trouvé le remède
contre le pourrissement ... LA PÂTE À DENT !
(Les visiteurs, 1993)



183 041 - SAPEY / SABATEN

François SAPEY, b. Crest (26) 25.03.1637 (1Mi 103/R2 vue 110), fs Jean et Marie ESCOFFIER, y x 14.10.1666 Marie SABATEN, † Crest, le 06.01.1715 (1Mi 103/R11 vue 42).

Quelques enfants du couple SAPEY x SABATEN, tous nés à Crest :

Marie, ° 16.08.1667, p Jean SABATEN, m Marie ESCOFFIER (1Mi 103/R4 vue 93) ;

Jean François, ° 22.10.1673, p Jean SABATEN (1Mi 103/R 5 vue 178) ;

Marie Anne, ° 11.01.1677 (1Mi 103/R6 vue 25) ;

Antoinette, ° 10.11.1681 (1Mi 103/R6 vue 141) ;

Françoise, ° 29.06.1684 (1Mi 103/R7 vue 35) ;

Catherine, ° 04.08.1686 (1Mi 103/R7 vue 110).

Laurence Rolland - R41254

183 045 - TARTAVEL / MAGIQUE

Sans répondre directement à la question, voici une piste : dans ma généalogie, les TARTAVEL sont tous originaires de Saint-Laurent-du-Pont (38) de 1700 à 1848. Par la suite, cette branche a émigré dans la Loire.

Par contre je n'ai aucun François TARTAVEL, ni Josephthe MAGIQUE dans ma généalogie.

Éric Guiomar - R41182

183 046 - THIBAUDIER

Françoise Claudine THIBAUDIER, † Marseille (13) 05.05.1876. Voir l'acte en registre 3, mois de mai, vue 18/50.

Emmanuelle Laurent - R41181

Des chiffres astronomiques à Nuelles en 1696

relevé par Patrick Martin - CdR

L'éclipse [sic] que la terre décrit autour du soleil est par conséquent de 206 208 000 lieues, elle en parcourt par conséquent plus de 600 000 lieue dans une heure et 416 dans une minute, ce mouvement se fait d'orient en occident, et, parce qu'un boulet de canon ne peut parcourir que 2 600 lieus en 24 heure, il s'ensuit que la terre va 150 fois plus vite qu'un boulet de canon. La terre tourne son axe d'occident en orient dans l'espace de 24 heure, ce qui fait que le soleil et les autres astres nous paraissent tourner d'orient en occident, cet intervalle de 24 heures s'appelle jour et nous parcourons par ce mouvement journalier 370 lieus et demie en une heure. Le soleil est corps lumineux placé par le créateur au centre de l'univers pour éclairer et échauffer les autres corps qui l'entourent. Ces autres corps sont appelés planètes. Le soleil est un million de fois plus gros que la terre, son diamètre est de 286 400 lieues, il tourne son axe en 25 jours et 12 heures. Il y a six planètes qui décrivent des ellipses autour de lui, la 2^e est Vénus, elle est égale à la terre, elle tourne autour du soleil en 224 jours 7 heures et sur elle-même en 24 heures. Sa plus grande distance au soleil est de 22 942 920 et sa plus petite de 22 627 770 lieus, elle s'éloigne très peu du soleil et on l'appelle vulgairement l'étoile du berger. La 5^e est Jupiter, il est 1 170 fois plus gros que la terre. Sa plus grande distance au soleil est de 171 756 750, et sa plus petite de 155 999 250 lieus. Son année ou sa révolution est de 11 années 226 jours et il tourne sur son axe en 9 heures 36 minutes, il a 4 satellites. Enfin, la 6^e planète est Saturne, il est 980 fois plus gros que la terre. Sa plus grande distance au soleil est de 317 887 775 et sa plus petite est de 283 351 365 lieues, il entraîne dans sa révolution le orbite de cinq autres planètes. Son année est composée de 29 années et de 151 jours. On soupçonne que son jour est de 10 heures, il y a 5 satellites et un anneau lumineux qui l'entourent. Le satellite de la terre s'appelle lune, elle est environ la cinquantième partie. Sa plus grande distance, elle en est éloignée de 88 815 lieus, dans sa plus petite de 77 355 et dans sa moyenne de 83 085, ainsi elle est 366 fois plus près de la terre que le soleil, son orbite est inclinée sur celui de la terre de 5 degrés.

Remarques : Mercure et Mars, 1^{ère} et 4^e planètes du système solaire par ordre de distance au soleil, ne sont pas citées. Uranus et Neptune, 7^e et 8^e planètes, ne seront découvertes qu'en 1781 et 1846. Le curé de Nuelles semble être fâché avec l'arithmétique lorsqu'il s'agit de calculer la vitesse de la terre autour du soleil, plus de 100 000 km/h. Pour des chiffres plus fiables mieux vaut consulter une encyclopédie du XXI^e siècle, d'autant plus que l'Almanach pour l'année 1696 nous apprend qu'il ne s'est écoulé que 5 645 années depuis la création du monde. D'après les plus grandes (aphélie) et plus petites (périhélie) distances des planètes au soleil, une lieue est estimée à $4,7 \pm 0,15$ km.

Source : AD69, BMS Nuelles (1693-1696) vues 2-3/5

P39489

Recueil d'astronomie et d'astrologie (1774)
Bibliothèque numérique mondiale



Les questions sont :

- Louise MONTESSIEU et Louise MONTEYSSIEUX sont-elles une seule personne ou non ?
- Jean DÉCOURT et Jean COURSAT sont-ils une seule personne ou non ?
- Marie Louise LAURENT et Marie LAURENT sont-elles une seule personne ou non ?

Dans le cas où ces personnages sont uniques quel est le document qui mentionnerait que DÉCOURT et COURSAT sont les mêmes individus ; dans le cas contraire quelles en seraient les dates de baptême et d'inhumation, ainsi que lieux ?

Remarques : sur son acte de décès à Villeneuve-de-Marc du 26.10.1809, une sœur de Pierre DÉCOURT, Madeleine DÉCOURT (° Saint-Barthelemy-de-Chaumont-Pinet 21.09.1748) est mentionnée Madeleine CORCEAT épouse de François VEYSSIERE dont le mariage à Villeneuve-de-Marc le 17.05.1785, est fa de Jean DECOURT et de Marie LAURENT.

Sur son acte de décès à Saint-Barthélémy-de-Chaumont le 02.12.1757, un frère de Pierre DÉCOURT, Étienne DÉCOURT (° Saint-Barthélémy-de-Chaumont-Pinet 11.12.1756) est mentionné Estienne COURSA, fs de Jean et de Marie LAURENT.

Jacques Coupaye - C41261

Enfant conçu en songe

Ci-dessous, copie d'un arrêt paru sur l'inventaire sommaire des Archives départementales avant 1790, Série B - parlement de Grenoble - page 371

https://books.google.fr/books?id=1jk7AAAAMAAJ&pg=PT1&dq=INVENTAIRE+SOMMAIRE+DES+ARCHIVES+DEP+ARTEMENTALES+ISERE&hl=fr&source=gbs_selected_page&cad=2#v=onepage&q=INVENTAIRE%20SOMMAIRE%20DES%20ARCHIVES%20DEPARTEMENTALES%20ISERE&f=false

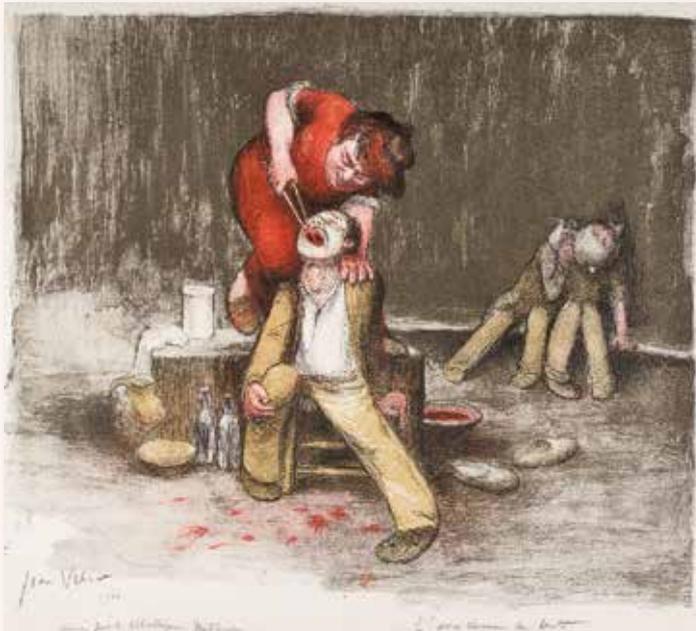
1685-1686. — Arrêts : — déclarant faux, supposé, calomnieux et injurieux à l'honneur de la Cour un arrêt qu'on vendait imprimé à Paris et par lequel cette Cour, sur l'attestation de matrones et de médecins constatant que la chose est possible, aurait établi la légitimité d'un enfant conçu, au dire de sa mère, dans un songe où son mari, mort depuis longtemps, lui aurait apparu ; et portant que cet imprimé sera biffé, lacéré et brûlé sur la place, au-devant du Palais, avec inhibition et défense à tous imprimeurs, colporteurs, libraires et autres personnes de l'imprimer, de le vendre et de l'acheter, sous peine de la vie ; — ordonnant d'appréhender au corps, pour être

Marie-Claude Deluzurieux - C41260

Dentistes lyonnais en 1766

relevé par Patrick Martin - CdR

- Le sieur Bellangé, maître chirurgien-dentiste de cette ville, & de l'Académie du Roi, que quelques personnes mal intentionnées ont fait passer pour mort, donne avis au public qu'il continue de traiter avec succès toutes les maladies de la bouche ; qu'il compose & débite une liqueur pour les gencives ulcérées ou livides, de même que pour la mauvaise odeur de la bouche ; qu'il fait un opiat qu'on prend sur une éponge préparée à cet effet ; qu'il a un remède pour apaiser les fluxions & les douleurs de dents ; qu'il les nettoie, les plombe, les égalise, sépare les gâtées, redresse celles qui chevauchent l'une sur l'autre ; qu'il en fait d'artificielles, & en remet de naturelles, de façon à pouvoir s'en servir ; qu'enfin il guérit toutes les maladies scorbutiques en peu de temps. Il demeure place de l'Herberie, au troisième étage de la maison où est un marchand drapier.



- Le sieur Deland, dentiste de Nosseigneurs les Comtes de Lyon, demeurant dans la grande rue Mercière, vis-à-vis de la petite rue St. Antoine & de la rue de la Monnaie, chez M. Dodat, marchand cartier, fait des dents artificielles & les place si adroitement, qu'il est impossible de les distinguer des naturelles. Il les nettoie avec une liqueur très agréable au goût, qui les rend extrêmement blanches, qui en entretient l'émail & conserve les gencives, au lieu que les poudres & opiat sont fort nuisibles. Il guérit toutes sortes de maladies de la bouche de quelque nature qu'elles soient. Il enlève avec les dents, les racines ou chicots aux enfants, & il redresse les surdents avec la dernière dextérité.

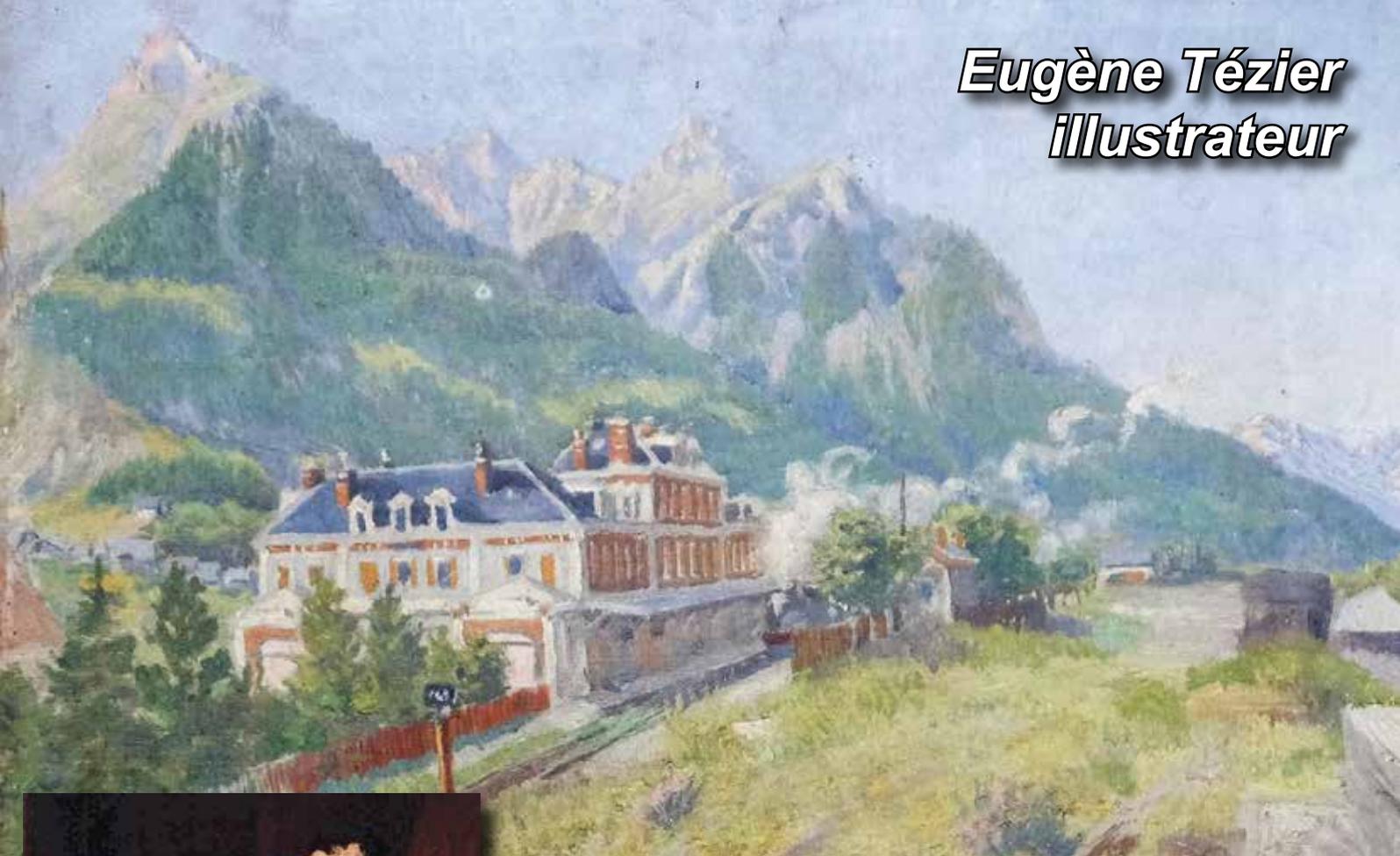
Source : Affiches de Lyon, 4 juin 1766.

P40165

L'arracheuse de dents
Jean Veber (1864-1928), 1904 (BnF - Gallica)

Généalogie & Histoire

Eugène Tézier
illustrateur



- ◆ *Les Pellisson de Pont-de-Beauvoisin*
- ◆ *L'eau, cette ennemie de Grenoble (II)*
- ◆ *Deux zeppelins sur Laragne en 1917*
- ◆ *Saïd Effendi à Villefranche en 1741*
- ◆ *Jean Perrot, patriote et résistant*
- ◆ *Les familles Basset (II)*

